

**COORDONNÉES**

**Siège social :**  
1 rue François Prat -86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

**SOMMAIRE**

Partenaire..... p. 2  
Avis aux clubs ..... p. 3  
Avis aux arbitres..... p. 8  
Avis aux éducateurs..... p. 10  
PV Commission Litiges et Contentieux p. 12  
PV Commission Arbitrage..... p. 16  
PV Commission Labellisation ..... p. 22  
PV Commission Futsal..... p. 23  
Informations diverses..... p. 24  
Mini-Jeu..... p. 26

**AGENDA DE LA SEMAINE**

**Judi 7 mars**  
Commission de Discipline  
Commission des Jeunes  
  
**Vendredi 8 mars**  
Arbitrage – Prépa Ligue

**PARTENAIRE DE LA SEMAINE**



**FORMATIONS DE DIRIGEANTS**

**FORMATIONS DE DIRIGEANTS**

**PRESENTIEL**

*CONSTRUIRE ET  
PROMOUVOIR UN PROJET*

*OPTIMISER LES  
RESSOURCES  
FINANCIÈRES DE MON  
CLUB*

SAMEDI 23 MARS 2024  
AU DISTRICT 8H30-12H30

LUNDI 15 AVRIL 2024  
AU DISTRICT 18H30-22H30

**VISIOCONFERENCE**

*COMMUNIQUER À  
L'AIDE DES  
RÉSEAUX SOCIAUX*

*ACCOMPAGNER UNE  
EQUIPE  
U6\_A\_U11*

*APPRÉHENDER LES  
RESPONSABILITÉS DE  
L'ASSOCIATION ET DE SON  
DIRIGEANT*

JEUDI 7 MARS 2024  
18H-20H

LUNDI 25 MARS 2024  
18H-20H

LUNDI 8 AVRIL 2024 ET LUNDI 15  
AVRIL 2024  
18H-20H

"LES FORMATIONS DE DIRIGEANTS SONT INDISPENSABLES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU FOOTBALL AMATEUR. ELLES PERMETTENT AUX BÉNÉVOLES DE SE FORMER AUX DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA GESTION D'UN CLUB, ET DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL LOCAL"



BRIGITTE HENRIQUES, ANCIENNE INTERNATIONALE FRANÇAISE



Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-de-dirigeants/>

**REPORT DES RENCONTRES**

Au vu du grand nombre d'arrêtés municipaux reçus, et en raison de l'état actuel des terrains, le District de la Vienne décide :

De reporter toutes les rencontres départementales Jeunes, Séniors et Féminines.

Les dates de report pour les rencontres Séniors masculin sont programmées les 16 et 17 mars 2024.



## PARTENAIRE

### Événements professionnels ou privés, réunions ou réceptions ?

*F. Cousin*  
SERVICE TRAITEUR

Nos services traiteurs et nos restaurants, nos salons de réception de 20 à 500 personnes sont à votre disposition

Contactez-nous !

#### Bistrot Chic



**RDV - Le Rendez-vous**  
4 rue Annet Segeron - Poitiers Biard  
Tél. 05 49 58 02 72  
contact@rdv-restaurant.fr

#### Art et Gastronomie



**L'Atelier** : Le Grand Large / 10 Rue du Clos Marchand - Poitiers  
Tél. 05 49 61 35 94 / atelier-cousin@fr.oleane.com

Nos établissements disposent de parkings gratuits et faciles d'accès

#### POITIERS (siège social)

7 Rue Marcellin Berthelot 86000 POITIERS  
Tél. 05 49 41 09 14 / info@cousin-traiteur.fr

#### LA ROCHELLE

Rue du 8 Mai, ZAC de Beaulieu 17138 PUILBOREAU  
Tél. 05 46 35 57 70 / contact@cousintraiteur-lr.fr

SIÈGE SOCIAL  
F. COUSIN



POITIERS

L'ATELIER

LA ROCHELLE

### Evènements privés, Cousin traiteur vous accompagne de A à Z !

Nos services sont la garantie d'un évènement réussi grâce à une mise en scène soignée et personnalisée.

N'hésitez pas à faire appel à nous pour n'importe quelle occasion :

Mariages, anniversaires, baptêmes, communions, fêtes de familles, soirées entre amis, apéritifs dînatoires, réunions associatives, repas de fêtes (Noël et Nouvel an)...

Quels que soient vos goûts, le style de réception que vous désirez et votre budget, Cousin Traiteur s'adapte tout en restant créatif et soigneux.



Vous désirez avoir une idée du coût de votre réception avec Cousin Traiteur ?

> Effectuez une demande de devis



## AVIS AUX CLUBS



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !



Poitiers, le 14 février 2024

**Chères Présidentes, Chers Présidents,**

A l'occasion des rencontres de ce week-end, de nouveaux et graves incidents ont eu lieu et notamment deux bagarres générales entre joueurs. Ces événements affectent gravement notre communauté footballistique et nécessitent une action collective de notre part. C'est pourquoi, j'ai réuni en urgence un bureau de District.

Lors de la réunion organisée par la Ligue la semaine dernière, j'ai déjà exprimé notre profonde préoccupation face à la recrudescence des actes de violence sur les terrains de football.

Il est impératif que nous agissions rapidement et de manière décisive pour endiguer cette violence et protéger l'intégrité du sport que nous chérissons tous. Des plaintes sont en cours et il appartiendra aux Tribunaux de se prononcer sur les responsabilités.

J'ai également fait appel ce jour aux autorités de l'Etat, tant du Préfet pour mobiliser tous les moyens de l'Etat pour nous aider à lutter contre cette violence sociétale qui n'a pas sa place dans les enceintes sportives, que du Procureur pour qu'il appelle, lors des prochaines audiences, à la sévérité des sanctions à l'encontre de celles et ceux qui font l'objet de poursuites.

Parmi les autres propositions émises par le Bureau un durcissement des sanctions disciplinaires et financières à l'encontre des fautifs (pénalités de point – amendes – suspension de terrain et renforcement aggravé des sanctions contre les mis en cause).

Je sais votre engagement en tant que dirigeant sur ce sujet de la plus haute importance, et que vous en faites une priorité. C'est la raison pour laquelle, je vous encourage à renforcer votre action pour sensibiliser vos joueurs, entraîneurs et supporters à l'importance du fair-play et du respect des règles du jeu. Nous devons tous prendre nos responsabilités pour garantir que le football reste un espace de convivialité et de compétition saine.

Je vous prie de croire, Chères Présidentes, Chers Présidents, à l'assurance de mes salutations les plus chaleureuses et sportives.

Le Président du District,  
Stéphane BASQ



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers  
Tel. : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fffr> – Courriel : [district@foot86.fffr](mailto:district@foot86.fffr)



## DATES À RETENIR

- Festival Foot U13 Pitch : **samedi 6 avril à Vouillé**
- Journée des Féminines : **samedi 27 avril à Neuville**
- Journée Nationale des Débutants : **samedi 18 mai** (lieu à définir)
- Finales Jeunes : **samedi 25 mai à Naintré** (date susceptible de report)
- Assemblée Générale électorale : **vendredi 31 mai à Rouillé**
- Finales Séniors : **fin juin à Châtellerauld**
- Trophée des Champions : **samedi 15 juin à Buxerolles** (date susceptible de report)
- Soirée des récompenses : **vendredi 28 juin** (lieu à définir)

## INTERVENTIONS PEF

Dans la continuité des actions menées lors des vacances de février, le District de la Vienne propose, dans le cadre du Programme Educatif Fédéral (PEF), une intervention lors de vos stages organisés pendant les vacances de Paques (du 13/04 au 28/04).

Comme vous le savez, ce programme éducatif fédéral vise à renforcer les valeurs citoyennes et celles du football, notamment le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité.

**L'animation proposée durera une demi-journée durant laquelle les joueur(euse)s devront répondre à des questions représentant les thèmes : Environnement, Citoyenneté ou Nutrition.**

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de nous le communiquer par retour de mail en indiquant le jour que vous préférez, la catégorie concernée ainsi que l'effectif envisagé.

Pour une intervention plus enrichissante et dynamique nous demandons qu'il y ait 15 jeunes minimum d'inscrits. Si votre club ne peut pas assurer ces nombres de présence, il est tout à fait possible de vous regrouper avec un club voisin.

### PLAISIR, RESPECT, ENGAGEMENT, TOLERANCE, SOLIDARITE

Pour toute demande supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Nathan par mail ([district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)) ou par téléphone au 05 49 61 17 35.

**Participer au PEF**

*Environnement*

*citoyenneté*

*nutrition*

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter.  
Les inscriptions pour Avril sont déjà ouvertes.

FFF  
Fédération Française de Football  
PEF



## INTEMPÉRIES

En cette période d'intempéries, nous nous permettons de vous rappeler que les clubs recevant impactés par un arrêté municipal posé sur leur(s) terrain(s) sont chargés de prévenir leur(s) adversaire(s) et **le ou les arbitre(s) officiel(s)** (si désignation il y a) à **partir du vendredi à 17h30**.

Si les adversaires sont bien prévenus, les arbitres officiels sont parfois oubliés, occasionnant la prise en charge des frais kilométriques par les clubs recevant concernés.

### **Procédure pour connaître l'adresse email de l'officiel désigné :**

Il faut aller dans Footclubs et dans l'onglet **Epreuves – autres compétitions > rencontres**, **préciser les dates dans « matchs du », puis cliquez sur la date du match souligné**. L'email de l'officiel désigné apparaît alors.

À noter qu'en passant par le nouveau module sur Footclubs (épreuves puis compétitions officielles), il n'est toujours pas possible de consulter l'email de l'officiel désigné (problème déjà remonté au service informatique de la FFF).

## DIFFUSION D'INFORMATIONS RELATIVES AUX CLUBS

Du fait des arrêtés sur les terrains, ou en cas de forfait, il est nécessaire que chaque club soit joignable par téléphone par les autres clubs.

C'est pourquoi nous vous demandons de mettre, au moins, **un numéro de téléphone d'un dirigeant du club en diffusable sur Footclubs**.

Cela vous permettra de mieux vous organiser avec vos adversaires.

## APPLICATION FMI

L'application « FMI » développée par la FFF afin de permettre de faire des feuilles de match informatisées n'est plus disponible via le Play Store ou bien l'Apple Store sur les appareils récents. Pour pallier ce problème, nous avons mis à votre disposition un Drive partagé « Applications » depuis lequel vous pourrez télécharger la FMI au format .apk, vous permettant ainsi de l'installer manuellement sur votre tablette.

Pour se faire, il faut se rendre sur Google Drive depuis votre messagerie officielle avec votre tablette :

1. Installer « Google Drive » sur votre tablette si l'application n'est pas déjà installée.
2. Connectez-vous à votre « compte officielle » (**n°affiliation@lfna.fr**)
3. Allez dans l'onglet « **Fichiers** » puis « **Drive Partagés** ». Vous y trouverez un dossier « **Applications** »
4. Téléchargez le fichier « **Feuille\_de\_match\_informatisee\_3\_9\_0\_0.apk** » puis cliquez dessus pour l'installer. Il peut vous être demandé d'autoriser l'installation d'application à partir de Google Drive.

## FDVA - APPEL À PROJETS

Le FDVA 2024 "Fonctionnement et Projet Innovant" est lancé.

**CET APPEL A PROJETS S'ADRESSE AUX ASSOCIATIONS POUR LESQUELLES LES ACTIONS SE DÉROULENT UNIQUEMENT DANS LA VIENNE.**

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **28 mars 2024**.

Les demandes se font **exclusivement** par télé service "le Compte Asso" : [cliquez ici](#).



## OMS – LANCEMENT DU POOL BÉNÉVOLES

L'Office Municipal du Sport a le plaisir de vous annoncer le lancement officiel de leur **Pool bénévoles** !

Le principe ? Toute personne **majeure et volontaire** peut s'inscrire afin de constituer une réserve de bénévoles et pouvoir apporter sa participation aux événements sportifs locaux selon la demande et selon ses disponibilités.

En tant qu'association, si vous organisez un événement et que vous avez besoin de bénévoles, vous **remplissez le formulaire** de demande et l'OMS s'occupe de vous trouver les volontaires.

Vous vous en doutez, plus il y a d'inscrits, plus l'aide sur les événements pourra être importante.

Tous les renseignements et formulaires sont à retrouver sur le **site internet de l'OMS** : [oms-poitiers.fr](https://oms-poitiers.fr) / **Pool bénévoles**.

## FFF - WEBINAIRES

Ci-dessous, **la liste des webinaires organisés prochainement pour les clubs**, ainsi que les liens pour s'inscrire (des e-mails de promotion seront envoyés à chaque fois à J-7 sur les adresses officielles des clubs) :

- Jeudi 7 mars de 18h à 19h : « **Le BMF et le BEF en apprentissage** » : présentation des formations d'éducateur en apprentissage pour la saison 2024-2025.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1371059>

- Mardi 12 mars de 18h à 19h : « **La campagne ANS – PSF 2024** » : présentation de la campagne « Projets Sportifs Fédéraux » 2024 de l'Agence Nationale du Sport dont la gestion du dispositif est déléguée à la Fédération. Pour bénéficier d'une aide financière, les clubs peuvent déposer un dossier dont les actions doivent s'inscrire dans les thématiques suivantes : Développement de la pratique, Promotion du sport santé, Développement de l'éthique et de la citoyenneté.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1373982>

- Lundi 18 mars de 18h à 19h : « **Le Foot entre en Jeu** » : comment faire de son club un lieu de partage, de découvertes et d'accueil durant cette année olympique. 64 fiches actions ont été conçues pour les accompagner, de mai à septembre, dans la réalisation d'événements autour de 4 thématiques : football, festif, multisports, éducatif.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1374019>

- Jeudi 28 mars de 18h à 19h : « **Le Foot5, opportunités de pratique pour mon club** » : Les clubs apprendront comment exploiter les avantages qu'apporte cette variante dynamique du football, que ce soit en termes de développement des compétences techniques, de renforcement de l'esprit d'équipe, ou encore d'ouverture à de nouvelles perspectives de jeu. La Fédération présentera également son plan de développement des infrastructures et son partenariat avec les acteurs privés.

Lien d'inscription : <https://qlic.it/1380392>

## GROUPEMENT D'EMPLOYEURS TENNIS 86 - ALTERNANCE

Le Groupement d'employeurs Tennis 86 emploie actuellement, une étudiante en Staps, qui effectue son master Management du sport en alternance.

Le Groupement nous sollicite afin de faire passer le message aux clubs qui seraient de bonnes structures pour lui faire découvrir et apprendre beaucoup dans le domaine de la communication, du sport et de l'organisation d'événements sportifs.

Ces missions seraient donc prises sur le temps de travail dans le cadre de l'alternance et seraient donc rémunérées. Ils proposent des missions à 8 euros de l'heure.

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter par mail ([district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)) ou directement le Groupement d'employeurs ([getennis86@gmail.com](mailto:getennis86@gmail.com)).



## AVIS AUX ARBITRES

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

En cas d'empêchement, **à compter du dimanche midi**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres **d'adresser des mails au District** (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

### LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

**Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains**, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

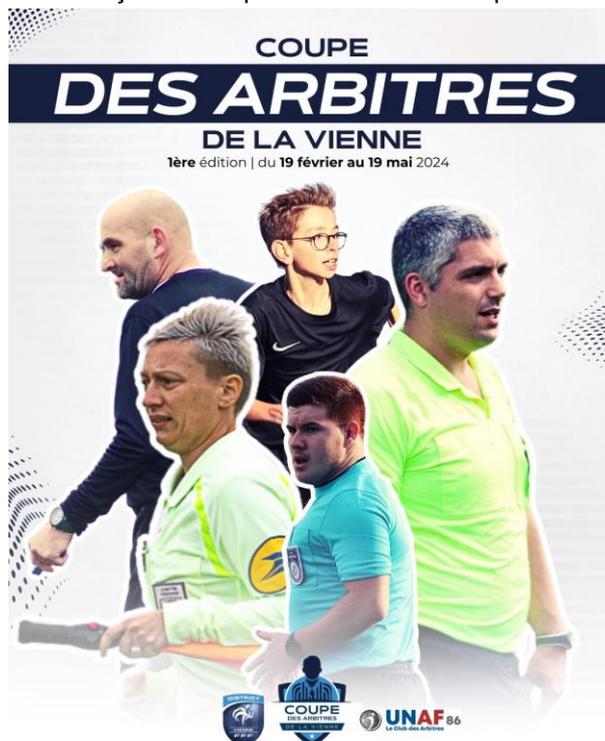
Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun appel à l'ordre.**

### COUPE DES ARBITRES DE LA VIENNE

L'opération « Coupe des Arbitres de la Vienne » a débuté le 19 février, cette coupe a pour but de promouvoir l'arbitrage et les clubs du département.

Tous les arbitres et les clubs ont reçu un mail présentant cette compétition.





## MESSAGE DES PRÉSIDENTS



*LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*



Poitiers, le 15 février 2024

À l'ensemble des arbitres du  
District de la Vienne de Football

**Chers Collègues,**

Nous venons vers vous pour insister sur l'importance cruciale de notre engagement commun à garantir la sécurité et le respect sur les terrains de football. Les récents incidents inacceptables, tels que l'agression de trois de nos arbitres et de deux bagarres générales entre des équipes et supporters, exigent une réponse ferme de notre part.

Ainsi le Bureau de District, réuni le 13 février 2024, a pris la décision unanime de durcir les sanctions disciplinaires pour tout acte de violence, d'intimidation ou de manque de respect envers les arbitres. Nous ne tolérerons aucun comportement qui met en danger la sécurité et l'intégrité de nos arbitres, qui sont au cœur de notre sport. Il appartient à la commission compétente d'agir en ce sens.

Parallèlement, nous avons également sollicité les autorités compétentes, notamment le Préfet de la Vienne et le Procureur de la République pour les informer de ces incidents et recueillir leur soutien dans la mise en place de mesures préventives et répressives.

Nous tenons à vous assurer que le District est pleinement engagé à soutenir et à protéger ses arbitres. Nous prendrons toutes les options nécessaires pour assurer leur sécurité et pour faire respecter l'autorité.

Nous vous remercions de votre dévouement continu à l'arbitrage et nous sommes reconnaissants de votre contribution à la promotion des valeurs du football.

Très sportivement,

Le Président du District,  
Stéphane BASQ

Le Président de la C.D.A.,  
Bruno DUPUIS



District de la Vienne de Football – 1, rue François PRAT – 86000 Poitiers

Tel : 05 49 61 17 35 – Fax : 05 49 61 66 51 – Site : <http://foot86.fff.fr> – Courriel : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)



## AVIS AUX EDUCATEURS

### FORMATIONS DE DIRIGEANTS

# FORMATIONS DE DIRIGEANTS

## PRESENTIEL

CONSTRUIRE ET  
PROMOUVOIR UN PROJET



SAMEDI 23 MARS 2024  
AU DISTRICT 8H30-12H30

OPTIMISER LES  
RESSOURCES  
FINANCIERES DE MON  
CLUB



LUNDI 15 AVRIL 2024  
AU DISTRICT 18H30-22H30

## VISIOCONFERENCE

COMMUNIQUER À  
L'AIDE DES  
RÉSEAUX SOCIAUX



JEUDI 7 MARS 2024  
18H-20H

ACCOMPAGNER UNE  
EQUIPE  
U6\_A\_U11



LUNDI 25 MARS 2024  
18H-20H

APPRÉHENDER LES  
RESPONSABILITES DE  
L'ASSOCIATION ET DE SON  
DIRIGEANT



LUNDI 8 AVRIL 2024 ET LUNDI 15  
AVRIL 2024  
18H-20H

"LES FORMATIONS DE DIRIGEANTS SONT INDISPENSABLES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU FOOTBALL AMATEUR. ELLES PERMETTENT AUX BÉNÉVOLES DE SE FORMER AUX DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA GESTION D'UN CLUB, ET DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL LOCAL"



BRIGITTE HENRIQUES, ANCIENNE INTERNATIONALE FRANÇAISE



Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-de-dirigeants/>



## FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



**Saison 2023 - 2024**

### DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

**Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé au Positionnement afin de pouvoir effectuer les suivantes.**

**CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ**

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

**ATTESTATIONS FÉDÉRALES**

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Pratique Féminine	Poitiers	13/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS  
aallouis@lfna.fff.fr  
06 44 28 33 94



Tony RICHARD  
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine  
ir2felfna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur [maLFNA.fr](http://maLFNA.fr) !



# COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

## Réunion (par voie électronique) du mercredi 28 février 2024 Procès-verbal n° 24

\*\*\*\*\*

**Présents :** Mme Maryse MOREAU  
MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE  
**Excusé :** M. Jacky CHAUVIN.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 23 (par voie électronique) du jeudi 22 février 2024 sans modification.

\*\*\*\*\*

### RAPPEL DE RÈGLEMENT

#### Attention :

- l'application de l'article 151.1.c des RG de la FFF (26.B.2 des RG de la LFNA) cesse lors des 5 dernières rencontres de championnat
- l'article 167.4 des RG de la FFF doit s'appliquer lors des 5 dernières rencontres.

**Les 09 et 10/03/24, les Départemental 3, 4 et 5 seront à 5 journées de la fin du championnat.**

**Les 06 et 07/04/24, les Départemental 1 et 2 seront à 5 journées de la fin du championnat.**

CALENDRIER SENIOR MASCULIN 2023 – 2024	MARS					AVRIL					MAI					JUN									
	2	9	16	23	30	1	6	13	20	27	1	4	8	9	11	18	20	25	1	8	15	22	29		
	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30							
Vacances scolaires et jours fériés																									
CHAMPIONNAT de D1 à D2 (poules de 12)	15	16	R	17	R	R	18	19	R	20	R	21			R	22							FC		
CHAMPIONNAT de D3 à D5 (poules de 10)	13	14	R	15	R	R	16	17	R	R	R	18			R	PC							FC		

#### **Depuis l'Assemblée Générale du District de Poitiers du 10/06/22 :**

Application de l'article 26-B-2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine aux clubs dont l'équipe première évolue en championnat de Départemental.

#### **Article 26.B.2 des RG de la LFNA**

qui cesse de s'appliquer lors des 5 dernières rencontres de championnat

#### Équipes réserves dont l'équipe supérieure dispute un championnat Régional

« Les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1er Juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de championnat Régional Seniors Masculins au sein de l'équipe première de leur club, ainsi qu'avec cette équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe Régionale, peuvent participer dès le lendemain à une rencontre de championnat Régional ou Départemental avec la première équipe réserve de leur club »

#### **Article 167.4 des RG de la FFF**

qui s'applique lors des 5 dernières rencontres de championnat

4. Par ailleurs, ne peuvent entrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat national ou régional, plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix des rencontres de compétitions nationales avec l'une des équipes supérieures disputant un championnat national.



### **Article 167.3 des RG de la FFF**

qui s'applique lors de la dernière rencontre de championnat

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

\*\*\*\*\*

## JOUEURS SUSPENDUS

### **Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).**

#### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	Lavoux – Liniers	Poitiers Beaulieu ES
Availles en Châtellerault	Leigné sur Usseau	Poitiers Beaulieu FC
Beaumont St Cyr	Leignes sur Fontaine	Poitiers Cep
Biard	Les Roches La Villedieu	Poitiers Gibauderie
Blanzay	Ligugé	Sèvres Anxaumont
Bonneuil Matours	Mignaloux Beauvoir	Smarves Iteuil
Brion St Secondin	Migné Auxances	Sommières St Romain
Cenon sur Vienne	Mirebeau	St Benoît
Champagné St Hilaire	Moncontour	St Julien l'Ars
Château Larcher	Montmorillon	St Léger de Montbrillais
Châtellerault SO	Naintré	St Maurice Gençay
Chauvigny	Nieuil l'Espoir	St Savin St Germain
FC 3 vallées 86	Nord Vienne	St Saviol
GJ Avenir 86	Nouaillé Maupertuis	Stade Poitevin
GJ Espoir Sud Poitiers	Oyré Dangé	Valdivienne
GJ Montasèvres	Ozon	Vallée du Salleron
GJ VVM Chauvigny	Payroux Charroux Mauprévoir	Vicq sur Gartempe
Ingrandes	Poitiers 3 cités	Vouillé
Jaunay Marigny	Poitiers Asac	Vouneuil Béruges
La Pallu	Poitiers ASPTT	Vouzailles

\*\*\*\*\*

## DOSSIERS EN INSTANCE

### **Match n° 26664999 : Poitiers Cep (1) – Ligugé (3) en Départemental 2 poule B du 04/02/24**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

### **Match n° 27683151 : Château Larcher (2) – Nouaillé (2) en Coupe Louis David du 18/02/24**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

**Match n° 27683184 : Usseau (1) – Monts sur Guesnes (1) en Coupe Jolliet-Rousseau du 18/02/24**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

**Match n° 27683294 : Coussay les Bois (2) – Nord Vienne (2) en Challenge des Réserves du 18/02/24**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

**Match n° 27445254 : Valdivienne (3) – St Maurice Gençay (3) en Challenge Marcel Renaudie du 05/11/23 remis le 14/01/24 et à nouveau remis le 28/01/24**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

## DOSSIERS CLASSÉS

**Match n° 27683272 : Colombiers (2) – Availles en Châtellerault (2) en Challenge des Réserves du 18/02/24**

Feuille de match informatisée reçue (27/02/24 à 22h57) et contrôlée.

**Dossier classé.**

**Match n° 27875162 : St Benoît (3) – Valdivienne (3) en Challenge Marcel Renaudie du 28/01/24 remis le 18/02/24**

Feuille de match informatisée reçue (23/02/24 à 09h57) et contrôlée.

**Dossier classé.**

## DÉPARTEMENTAL 2

**Match n° 26666833 : Nord Vienne (1) – Availles en Châtellerault (1) en poule A du 28/01/24 remis le 25/02/24**

Courriel du Club d'Availles en Châtellerault (26/02/24 à 16h00)

Considérant que les arrêtés municipaux, sur les terrains de Morton et de Roiffé, sont conformes et datés du 23/02/24.

Par ces motifs, la Commission donne la rencontre à jouer à une date ultérieure à fixer.

Dossier transmis à la Commission sportive pour suite à donner.

**Dossier classé.**

## CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 1

**Match n° 26804028 : Jaunay Marigny (1) – St Romans les Melle (1) 12/11/23 remis le 25/02/24**

Courriel du club de St Romans les Melle (24/02/24 à 02h29) informant ne pas pouvoir se déplacer suite à un décès.

Compte tenu des circonstances, la Commission donne la rencontre à jouer à une date ultérieure à fixer.

Dossier transmis à la Commission sportive pour suite à donner.

**Dossier classé.**



## COUPE JOLLIET ROUSSEAU

### **Match n° 27917060 : Pressac / Availles Limouzine (1) – Vivonne (1) du 18/02/24**

Courriel de réclamation du club d'Availles Limouzine (18/02/24 à 18h57) sur la participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match.

La Commission a reçu les rapports de :

- Monsieur Patrick GALLOT, arbitre officiel désigné de la rencontre

- Pour les clubs de **Pressac** et **Availles Limouzine**:

Monsieur Maxime DEBIAIS (Président du club de Pressac)

Monsieur Gilles SOUCHAUD (Président du club d'Availles Limouzine)

Monsieur Lester YEATES (arbitre assistant)

Monsieur David FAUGEROUX (délégué)

Monsieur Lucas BESSEAU (joueur n° 6 et capitaine)

- Pour le club de **Vivonne** :

Monsieur Julien MADEUX (Président du club)

Monsieur Nicolas BITAUDEAU (arbitre assistant)

Monsieur Alexis SALZARD (joueur n° 6 et capitaine)

Monsieur Michel BONNEVALLE (banc de touche)

Rapport non reçu

Monsieur Quentin LACLOTRE (joueur n° 7), excusé par le club de Vivonne

Rapport complémentaire demandé à Monsieur Patrick GALLOT (arbitre officiel désigné de la rencontre) sur la vérification de l'identité du joueur n° 7 de Vivonne

**Dossier en instance.**

## DIVERS

### **Courriels des clubs de Chasseneuil St Georges et Château Larcher :**

Réponse par courriel.

## RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 26529431 : St Benoît (1) – Montmorillon (2) en Départemental 1 du 25/11/23 remis le 24/02/24

- Match n° 26666803 : Mignaloux Beauvoir (2) – Ingrandes (1) en Départemental 2 poule A du 26/11/23 remis le 25/02/24

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 2723481 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion sur convocation.**

**Maryse MOREAU.**



# COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

## Réunion du lundi 26 février Procès-verbal n° 3

Président : M. Bruno DUPUIS

Présents : MM. Jean-Michel APERCE, Sébastien AUBINEAU, Albert BOUCHET, Gaël CHARON, Jean-Michel GUILLET (Représentant du Comité de Direction à la CDA), Paul HERGAULT, Patrick JALLADEAU, Jean-Louis RIDEAU, Patrick RIVIERE,

Assiste en partie : M. BASQ Stéphane (Président du District)

Excusés : MM. Léo BEULET, Ludovic BRUNETEAU, Hugo CHAMOLEY, Alexandre DEMASSIEUX, Tanguy FLOZE, David PLAINCHAMP, Christian SAVIGNY (représentant de la commission technique).

\*\*\*\*\*

Les PV n°02, 03 et 04 des 11-01, 12-01 et 19-01 du Bureau de la CDA sont adoptés à l'unanimité

\*\*\*\*\*

## CIVILITÉS

### Rétablissement :

La CDA adresse un prompt rétablissement à tous les arbitres actuellement blessés.

## LECTURE DES COURRIERS

Courriels de :

- Du club de BIARD. Tout licencié peut être inscrit sur une feuille de match en tant qu'assistant.
- Du club du SO CHÂTELLERAULT. Le nécessaire a été fait.
- M. VIOLEAU Alan. Pris note. Les arbitres se doivent de consulter le Portail des Officiels jusqu'au dernier moment en veillant à vérifier la date, l'heure et le lieu de sa désignation.
- M. CHAMOLEY Hugo. Pris note de sa mutation professionnelle. La commission le remercie pour les services rendus à l'arbitrage.
- M. DAMAVILLE Jonathan. Une réponse lui a été apportée.
- Du club de POUILLÉ/TERCÉ. Pris note.
- M. DUGAST Victor. Pris note.
- M. MONCEAU Christophe. Pris note de son mail d'excuses. Les arbitres se doivent de consulter le Portail des Officiels jusqu'au dernier moment en veillant à vérifier la date, l'heure et le lieu de sa désignation.
- Du club de ST JULIEN L'ARS. Pris note. Il est autorisé d'attribuer un second carton blanc alors même que le premier attribué n'est pas allé à son terme en terme de durée (10 minutes).
- M. HEBRAS Maxime. Pris note de son arrêt de l'arbitrage. La commission le remercie pour les services rendus à l'arbitrage.
- M. PATHOS Damien. Pris note. La requête doit être adressée par le club via la messagerie officielle.
- M. DONINI David. Pris note. La requête doit être adressée par le club via la messagerie officielle.
- M. MESMIN Jean-Paul. Pris note.



- Du club de Cissé. Pris note. L'effectif d'arbitres disponibles ne permet pas la désignation (régulière) en U17D2.
- M. POIRIER Grégory. Pris note. Remerciements de la commission.
- Du club de COLOMBIERS. Pris note. Remerciements de la commission.
- Du club de BRION ST SECONDIN. Le nécessaire a été fait.
- M. LENOBLE Jonathan. Pris note de sa mutation professionnelle. La commission le remercie pour les services rendus à l'arbitrage.
- Jean-Yves KAES : La CDA regrette vivement sa décision de démissionner de toutes fonctions liées à l'arbitrage.

Pris connaissance des arrêts de sport / justificatif suivants :

- M. PORCHERON Lucas daté au 07/12/2023 pour une durée de 8 jours et daté au 09/01/2024 pour une durée de deux semaines.
- M. MAILLET Nathan du 07/12/2023 au 15/12/2023.
- M. NEDELEC Baptiste daté au 05/12/2023 pour une durée de 7 jours.
- M. DRAME Madiba daté au 24/11/2023 pour une durée de deux mois.
- M. AUDIGUET Pierre – certificat de reprise daté au 16/01/2024.
- M. ROUGE Maxime – certificat de reprise daté au 03/01/2024.
- M. DAUNAY Xavier daté au 12/01/2024 pour une durée d'une semaine.
- M. LAVAUD Mathieu daté au 06/01/2024 pour une durée de 21 jours.
- M. ROUGE Maxime – certificat de reprise daté au 08/01/2024.
- M. DAGNAUD Kévin daté au 07/01/2024 pour une durée de 5 jours.
- M. JOVER Julien daté au 05/01/2024 pour une durée de 45 jours.
- M. PREVEAUX Christian daté au 15/12/2023 au 31/12/2023, daté au 01/01/2024 jusqu'au 11/02/2024 et daté au 12/02/2024 jusqu'au 23/02/2024.
- M. TRANCHANT Julien daté au 15/12/2023 jusqu'au 19/01/2024 et daté au 19/01/2024 jusqu'au 31/03/2024.
- M. DUBOIS Alexandre – justificatif validé pour le 21/01/2024.
- M. CERNON Timothé daté au 19/01/2024 jusqu'au 21/01/2024, daté au 12/02/2024 pour une durée d'une semaine et daté au 14/02/2024 jusqu'au 02/03/2024.
- M. DE VOLDER Hugo date du 11/01/2024 jusqu'au 03/03/2024.
- M. PIVETEAU daté du 18/01/2024 pour une durée de 4 jours.
- M. LAVAUD Nicolas daté du 15/01/2024 jusqu'au 20/01/2024.
- M. MAILLET Pascal daté au 11/02/2024 pour une indisponibilité sur le même jour.
- M. ANTIGNY Michael daté au 05/02/2024 jusqu'au 04/03/2024.
- M. GAUD Kévin daté au 09/02/2024 jusqu'au 01/04/2024.
- M. MERAIMI Aymen daté au 26/01/2024 jusqu'au 01/04/2024.
- M. PINEAU Emmanuel – justificatif validé pour le 04/02/2024.
- M. LUMINEAU Maxence daté au 23/01/2024 jusqu'au 29/02/2024.
- M. RENOUX Philip – justificatif validé pour le 28/01/2024.
- M. LEMOINE Matthieu daté au 21/02/2024 jusqu'au 23/02/2024.
- M. GALLAS Anthony daté au 16/02/2024 pour une durée de 5 jours.
- M. FERREIRA COEHLO David daté au 16/02/2024 pour une durée de 7 jours.

Un certificat de reprise est nécessaire pour la reprise de l'arbitrage si l'arrêt est **égal ou supérieur à 21 jours**. Dans cette attente, les arbitres concernés ne sont pas désignés.



## INFORMATIONS GENERALES

### Point sur les violences & incivilités sur les terrains de football :

La commission regrette les nombreux comportements déplorables constatés sur les terrains de football de notre département ces dernières semaines. Une réunion de crise s'est tenue au District le mardi 13 février dernier afin de mettre en place des actions (article paru dans la presse, courriers envoyés aux clubs, arbitres, Préfet et Procureur de la République).

### Point sur les engagements :

192 arbitres sont désignables à ce jour.

### Outil « ressenti des arbitres »

La commission encourage les arbitres à répondre au questionnaire qui apparaît sur le Portail des Officiels à la fin de chaque rencontre. Cet outil permettra au District d'avoir une visibilité sur les clubs ayant des manquements caractérisés (respect, accueil de l'arbitre etc...).

### Point sur les désignations :

#### Futsal :

Un stage de préparation à la candidature FFF Futsal est organisé par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine le samedi 24 février à Puymoyen. **Clément PARILLAUD** (D1, Stade Poitevin FC) est convoqué.

Une demande extérieure pour désigner deux arbitres officiels sur un tournoi de futsal militaire le 07 mars 2024 a été adressé. La commission est dans l'attente de précisions complémentaires (lieu, nombre de rencontres, etc...).

Un échange aura lieu avec la CDA 79 sur les désignations des finales départementales futsal des Districts 79 et 86. La Finale Futsal 86 se tiendra à Civaux (Date à définir) et celle du 79 à la Mothe-Saint-Héray le 31 mai 2024.

#### Jeunes :

La commission prend note que la CRA reprend la main sur les désignations des arbitres centraux sur les compétitions U17R1 et U18R2.

Les Interdistricts U13F se tiendront les dimanche 25 et lundi 26 février à Cenon (33). Chaque CDA pouvait désigner une jeune arbitre. **Lucia DUBOIS** (JAD stagiaire, Availles-en-Châtellerauld) est désignée.

Les Interdistricts U13G se tiendront les mercredi 28 et jeudi 29 février 2024 à Cenon (33). Chaque CDA pouvait désigner un jeune arbitre. **Joé ROBIN** (JAD stagiaire, Les Roches la Villedieu) a été désigné.

Les Interdistricts U14F se tiendront le vendredi 1<sup>er</sup> mars à Puymoyen (16). La CDA 86 ou 79 pouvait désigner une jeune arbitre. **Lucia DUBOIS** (Availles-en-Châtellerauld) a été désigné.

Un stage de préparation à la passerelle JAD => JAR saison 2023/2024 est organisé par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine du lundi 26 au jeudi 29 février 2024 à Puymoyen. **Kivyann LOUEDEC** (JAD, Cissé), **Lilian VANCOILLIE** (JAD, Rouillé), **Robin MAITRE** (JAD, L'Envigne), **Baptiste NEDELEC** (JAD, Mignaloux-Beauvoir), **Hugo DE VOLDER** (JAD, Mirebeau), **Vladimir JOUDIOU** (JAD, Latillé) sont convoqués.



Un stage de préparation à la candidature Jeune Arbitre de la Fédération saison 2023/2024 est organisé par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine du lundi 26 au jeudi 29 février 2024 à Puymoyen. **Antonin VINCELOT** (candidat JAR, Neuville Haut-Poitou Foot) y participera.

A la suite de l'observation-conseil réalisée par Tanguy FLOZE (observateur passerelle JAD → D3), Victor DUGAST est nommé D3.

#### Seniors :

Dagit NKAMBA NZINGA (Rés. D1, Chauvigny), Sébastien BEAUFILS (D1, Rouillé), Abderrazak ABIDERRHAMANE (Rés. D1, Chasseneuil-St-Georges) et Alexandre AGNESE (Rés. D1, SO Châtellerauld) ont été programmés sur des observations en Régional 3 courant mars. Pour rappel, ils avaient suivi avec réussite la préparation Ligue théorique au cours de la saison dernière et ont été présentés en tant qu'« arbitre détecté » à la CRA avant le 31 décembre dernier.

#### Point sur les observations :

135 observations jeunes et seniors ont été réalisées depuis le début de la saison.

Étant donné l'avancement des observations, il est décidé que les arbitres de Départemental 1 (réservistes inclus) seront vus trois fois si les conditions météorologiques et les dates de reports de matchs le permettent. Michel NIEGARDOWSKI observera l'ensemble du groupe.

Concernant les arbitres de Départemental 2 et 3, un point sera fait lorsque chacun aura été observé deux fois. Une troisième observation pourra être programmée sur sélection en fonction des conclusions observées sur les deux premiers rapports d'observation.

Concernant les arbitres de Départemental 4, les arbitres ayant réussi les tests physiques sont observés en priorité. Une seconde observation sera programmée sur sélection en fonction des conclusions observées sur le premier rapport d'observation. En fonction des possibilités et des disponibilités des observateurs de ce groupe, les arbitres ne s'étant pas présentés aux tests physiques seront observés une fois.

#### Point sur la Coupe des Arbitres de la Vienne :

61% de participation (113 arbitres). Les membres de la CDA n'ont pas été conviés à participer.

Constat : 50% d'arbitres de ligue et 50% d'arbitres de district sont dans les 10 premiers pour le 1<sup>er</sup> tour.

85 arbitres sont qualifiés pour le tour suivant.

#### Point sur le code de bonne conduite :

Gaël CHARON et Jean-Louis RIDEAU présentent le classement à date.

Pour rappel, il prévoit que l'arbitre **a 8 jours maximum pour faire parvenir par mail au District un justificatif (médical, professionnel etc...)** pour valider une indisponibilité à partir de la publication des désignations (habituellement à J-10).

L'arbitre sera amendé en cas de non-envoi d'un justificatif de **15.00 Euros** sur ses indemnités de match et déplacement.

La commission précise que l'article concerne l'ensemble des arbitres du District de la Vienne, sans exception de traitement et quel que soit leur catégorie. Il ne concerne les stagiaires qu'à partir du moment où ils ne sont plus accompagnés et donc gérés par la CDA.



L'application de cet article 19 vaut également pour les arbitres n'honorant pas leurs désignations (absences sans prévenir).

En ce qui concerne les chiffres liés à l'application de l'article 19 :

- 36 indisponibilités tardives et 2 absences aux rencontres sont relevées durant la période allant du 27 novembre 2023 au 14 janvier 2024.

## TESTS PHYSIQUES

Une huitième et dernière session de tests physiques s'est déroulée le **mardi 20 février 2024** (5 présents, 5 réussites). Elle a permis de convier une nouvelle fois l'ensemble des arbitres stagiaires formés au cours de cette saison.

## FORMATION

### Ecoles d'arbitrage

La 3<sup>ème</sup> école d'arbitrage a réuni 56 arbitres. La commission se félicite de cette participation record.

La quatrième école d'arbitrage aura lieu le **samedi 20 avril 2024** (sur le terrain) conformément au calendrier prévisionnel transmis en début de saison. Une demande a été transmise au service planification de Grand Poitiers pour le prêt du terrain synthétique de St Eloi de 9h30 à 11h30.

Une cinquième école d'arbitrage se déroulera fin mai (date à définir) afin de mettre en place la finale de la Coupe des Arbitres de la Vienne. Pour rappel, les deux finalistes seront évalués sur la mise en place et l'animation d'un module sur une école d'arbitrage.

### Préparation Ligue

La préparation Ligue théorique a débuté le vendredi 9 février dernier avec la présence des 13 candidats cette saison.

## EVALBOX

Le bilan est précisé par Paul HERGAULT, référent Evalbox de la commission.

Ci-dessous le détail de la participation sur le 3<sup>ème</sup> test d'entraînement qui s'est déroulé du lundi 5 février au dimanche 18 février dernier :

**D1** : 100% de participation

**D2** : 85% de participation

**D3** : 66% de participation

**D4** : 36% de participation

**Arbitres Assistants D1 et D2** : 58% de participation

**JAD** : 55% de participation



La commission décide d'intégrer sur cette seconde partie de saison les Jeunes Arbitres Régionaux (JAR) qui sont désignés en senior.

Pour rappel, le second examen Evalbox (70% de la note théorique finale) aura lieu du **vendredi 03 au dimanche 05 mai prochain**.

**Il débutera automatiquement à 13h00 le vendredi et se terminera à 19h00 le dimanche.**

En ce qui concerne le 1<sup>er</sup> examen intermédiaire, la CDA décide de ne pas comptabiliser négativement les questions ayant rencontrées un bug informatique.

Ci-dessous le planning des entraînements et examens sur la suite de la saison :

- Entraînement n°04 du 04 au 17 mars
- Entraînement n°05 du 01 au 14 avril
- Test n°02 (70% de la note) du 03 au 05 mai

Tous les arbitres seniors départementaux sont concernés par Evalbox. Les jeunes arbitres départementaux ne sont concernés que par les questionnaires d'entraînement.

Suite à des échanges constructifs, la CDA décide d'intégrer dans le cadre de leur formation les arbitres stagiaires mis à sa disposition par la CDPA par l'envoi de questionnaires d'entraînement EVALBOX.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### Rappels :

- Il est rappelé aux arbitres que le numéro d'astreinte mis à leur disposition n'est fonctionnel **qu'à partir du vendredi soir à 17h30 jusqu'au dimanche à 12h00**. Des arbitres sollicitent encore ce numéro en semaine.
- Pour tout problème majeur sur une rencontre, le Président de la CDA tient à être informé dès la survenance des incidents.
- Des remontées laissent entendre des difficultés à joindre le District de la Vienne. Pour information, le District est fermé le matin (hormis le lundi). **La CDA rappelle à toutes fins utiles que toute demande de modification ou d'annulation concernant une désignation doit être formulée par mail au District.**
- Marina JALLAT est responsable des désignations auprès de la LFNA. Son n° de téléphone professionnel est le suivant : **06 64 25 16 61**. Seul ce numéro doit être utilisé.

### Prochaine réunion sur convocation au District de la Vienne de Football

Le Président,  
Bruno DUPUIS

Le Secrétaire de séance,  
Gaël CHARON



# COMMISSION STRUCTURATION / LABELLISATION

## PV N°3

### Réunion du vendredi 23 février 2024

**Présents** : MM. Patrice BILLY - Jean Michel GUILLET - Claude HEBRAS - Christian SAVIGNY - Tony RICHARD (CTD DAP), Mmes Béatrice MATHIEU et Adeline URANGA (Directrice Administrative),

**Invités** : Jean-Pierre CHAUMET et Dylan LOPES TENREIRO,

**Excusés** : Patrick ECALLE et Christian SEIGNEURIN

## DOSSIERS LABELS pour la SAISON 2023 / 2024

### 1/ Retour sur la réunion en visio du 16 janvier :

- ✓ Retour sur la première réunion « clubs » qui a eu lieu en visio le 16 janvier avec la participation de 15 clubs sur 25,
- ✓ Anticiper les différentes ressources demandées aux clubs (PV réunion, plan de formation, ...),
- ✓ Proposer aux clubs une deuxième visite avant la fin du mois d'avril.

### 2/ Retour sur les clubs labellisés pour la saison 2022 - 2023 :

- ✓ 2 remises ont déjà été effectuées à Angliers (FC ASM) le 26 janvier et à Chauvigny (GJ VVM Chauvigny) le 3 février 2024.
- ✓ Plusieurs visites sont programmées : le 2 mars à Buxerolles et le 4 mai à Neuville. Il reste à planifier celles de Migné-Auxances, SO Châtellerauld et Jaunay-Marigny.

### 3/ Critères :

- ✓ Discussion autour de certains critères dans le but d'avoir le même discours lors des visites. La création d'un document « Foire aux questions » (FAQ) est à l'étude.

### 4/ Clubs ayant déposé leurs dossiers pour la saison 2023-2024 :

- ✓ 24 labels « Jeunes », 11 labels « Féminin » et 2 labels « Futsal »
- ✓ 23 labels « Séniors »
- ✓ 41 clubs ont déposé au moins un dossier de candidature.

### 5/ Point sur chaque dossier :

- ✓ Les clubs sont répartis entre les différents accompagnateurs,
- ✓ Point d'avancement de chacun avec la date de la 2<sup>nd</sup>e visite.

### 6/ Dates et échéances :

- ✓ Les visites « Club et Terrain » sont à effectuer avant le 13 mai 2024,
- ✓ La prochaine réunion de la commission se tiendra le lundi 13 mai 2024 à 17h30.

Prochaine réunion sur convocation.

La Présidente, Béatrice MATHIEU

Le Responsable Technique, Patrice BILLY



## SECTION FUTSAL

Réunion téléphonique du jeudi 29 février 2024  
Procès-Verbal n° 3

**Président de la section** : M. DURAND Denis

**Présents** : MM. PETOURAUD Joel, RIDEAU Jean-Louis, ROINEAU Yohan

\*\*\*\*\*

Le Président fait la présentation des personnes présentes et ouvre la séance à 16h30

### Coupe futsal seniors masculin

**Mardi 27 février 2024 : demi-finales dans le gymnase de Civaux**

La première demi-finale entre 3 Vallées 86 et Chauvigny s'est soldée par la victoire de Chauvigny 5 à 4.

La commission valide la victoire de Chauvigny.

La seconde demi-finale entre St Benoit et Jaunay Marigny a été arrêtée à la 23<sup>ème</sup> minute de jeu suite à agressions sur arbitres commises par deux joueurs de Jaunay-Marigny, alors que le score était de 3 buts à 1 pour St Benoit.

La commission prend note des décisions de la Commission de Discipline à savoir :

- de donner match perdu par pénalité (pour s'être rendu responsable de l'arrêt du match) avec 0 but à 3 à Jaunay-Marigny (1) pour en donner le gain à St Benoît (1), avec 3 buts à 0.

- d'exclure de la Coupe Départementale Futsal seniors masculins saison 2023-2024 le club de Jaunay-Marigny

Les faits commis durant cette rencontre portent atteintes au développement de notre discipline.

La commission souhaite que la commission de discipline compétente prenne des décisions exemplaires afin que ces comportements ne se reproduisent plus sur les parquets.

La commission souhaite un prompt rétablissement à l'arbitre agressé et remercie pour leur soutien les Présidents de CDA et de l'UNAF présents.

La commission, en accord avec le Président du District, a décidé de reporter la finale à une date ultérieure qui devra être jouée avant le 30 juin prochain.

Fin de séance à 17h00



## INFORMATIONS DIVERSES

### Section sportive football féminin : Collège Pierre de Ronsard

Le collège Pierre de Ronsard propose cette année encore, la section sportive football féminin. Le recrutement s'adresse aux élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

L'encadrement est assuré conjointement par une enseignante du collège et un éducateur sportif diplômé d'état.

Les dossiers d'inscription devront être demandés directement au collège **puis renvoyés complétés par les familles au plus tard pour le lundi 8 avril, dernier délai.**

Pour tous renseignements complémentaires, le secrétariat se tient à votre disposition.  
(Geneviève POUPLIN : tél : 05 49 44 66 05).

Section sportive: 6<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>

Capacité d'accueil : 24 élèves sur  
les 4 niveaux



Collège Pierre de Ronsard  
50, rue de la Jambe à l'Âne  
86000 POITIERS  
☎ 05 49 44 66 05  
Mél : ce.0860723u@ac-poitiers.fr  
Site : <http://ronsard-poitiers.fr>

#### Entraînements intégrés à l'emploi du temps :

- 2 séances – lundi et jeudi
- avec un(e) éducateur(trice) sportive diplômé(e) d'Etat
- un professeur coordonnateur de la section

#### EPREUVES DE SELECTION

Mercredi 15 mai 2024 13h15 à 15h30  
Inscription avant le 8 avril 2024



#### Objectifs :

- S'épanouir par le biais d'une pratique sportive.
- S'intégrer à une pratique collective.
- Acquérir une formation sportive : pratique, arbitrage, gestion d'une équipe, éducation à la santé.
- Renforcer son autonomie.
- Faciliter sa scolarité en se sentant bien.
- Rester en bonne santé par le biais d'une pratique sportive régulière.
- Développer l'esprit associatif.



### SECTION SPORTIVE

## Football féminin

Collège Pierre de Ronsard



POITIERS





# SECTION FOOTBALL DEPARTEMENTALE

## Collège George SAND Châtelleraut



### ⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

**Concours Garçons CM2 / 6èmes : MERCREDI 03 AVRIL 2024**  
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

### ⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

**Concours Garçons 5èmes / 4èmes : MERCREDI 10 AVRIL 2024**  
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

### ⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

**Concours Filles CM2/6èmes/5èmes/4èmes : MERCREDI 27 MARS 2024**  
de 14h à 17h sur le stade proche du collège G. SAND.

### ⚽ INSCRIPTION ⚽

Les dossiers de candidature sont à retirer au :  
Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc  
86100 CHATELLERAULT  
ou sur le site du collège

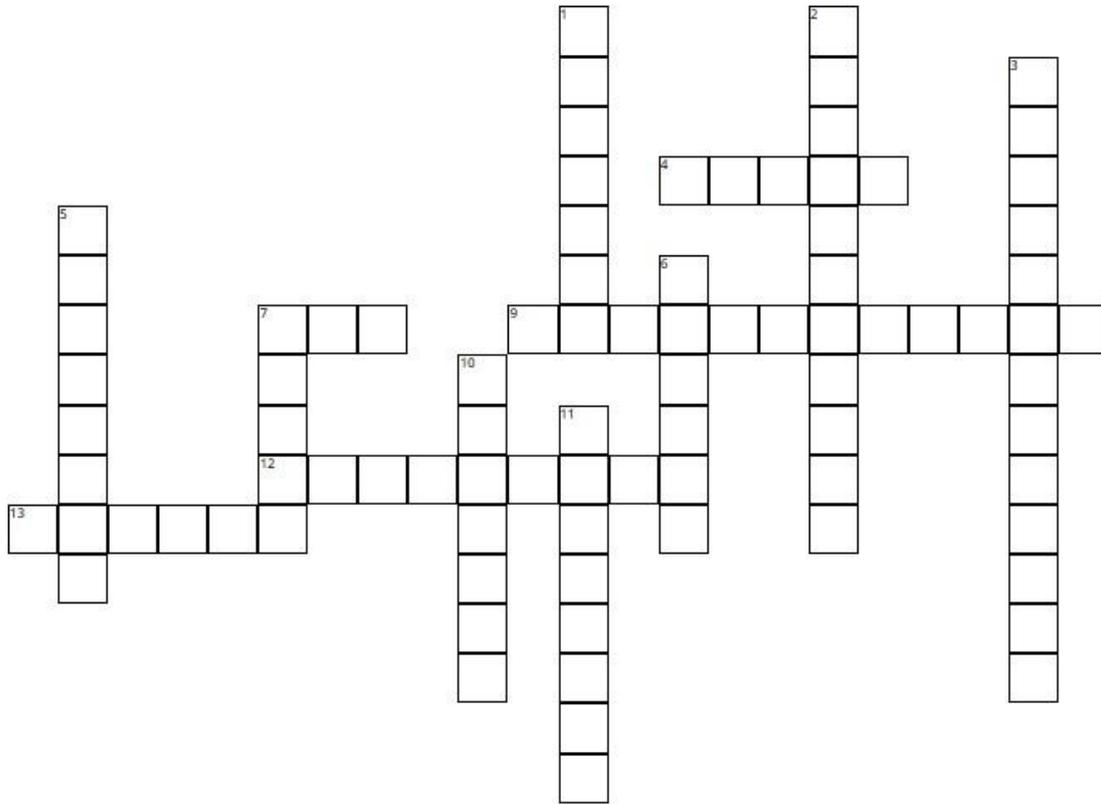
<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatelleraut>

Tél : 05.49.21.15.97



# MINI-JEU

PEF



## Horizontal

- 4. Thème du PEF qui encourage l'hygiène de vie
- 7. Sigle de la Fédération Française de Football
- 9. Action mise en place par le district pendant les stages
- 12. Acte symbolique avant et après chaque match
- 13. Un des outils pédagogiques du programme

## Vertical

- 1. Thème du PEF qui encourage l'engagement et la solidarité
- 2. Thème du PEF qui encourage la connaissance du football
- 3. Thème du PEF qui encourage la protection de la nature
- 5. Activité qui mélange jeux ludiques et questions de cultures
- 6. Public cible
- 7. Document pédagogique du PEF
- 10. Valeur fondamentale du PEF
- 11. Thème du PEF qui encourage le respect des règles et de l'arbitre